

Opposition a carte bancaire

Par **janick**, le **01/10/2014** à **14:39**

bonjour monsieur madame

suite a une consultation de voyance par telephone j ai accepté le paiement de 15euros pour 10 minutes par carte bancaire ensuite on m a passé le secreteriat et on m a proposé de continuer pour 4.50 la minute sauf que j avais compris les 10 minutes donc j ai accepté ensuite au bout de 30 minutes de consultation on m a repassé le secretariat et la surprise on m a annoncé que je devais 144 euros je ne pouvais pas payer cette somme j ai donc demandé a regler en plusieurs fois j ai dit que je ne pouvais regler que 50euros pour le moment et le reste en 2 fois si cela etait possible ils m ont dit que non ils m ont fait patienter et m ont repris ils m ont proposer un forfait de 280euros qu ils ne pouvait rien faire d autre du coup j ai accepter par telephone ensuite a

Par **janick**, le **01/10/2014** à **14:48**

apres avoir reflechie j ai fait opposition a ma carte car j avais demandé a ce qui preleve 50euros et en fait ils ont prelevé 50 et 10euros il devait prelever 30euros le 30 septembre en sachant qu il n y aurait rien sur mon compte du coup j ai fait opposition pour leur prelevement car il devait prelever 95euros le 19octobre 95 le 19 novembre mais comme ils ont prelever plus que la somme que je leur avait indiqué je me suis dit qu il ferait aussi la meme chose pour les suivantes surtout qu il ne voulait pas que je paie en 2 fois les 144 euros eux ls ont dit qu ils ne pouvaient pas faire autrement que le forfait de 280 euros que je n ai pas en fait consommer leur consultation depuis le soir du 19 septembre merci de votre reponse en vous souhaitant bonne reception recevez mes salutations